

Bersée

BULLETIN MUNICIPAL

Numéro 1
Édition 2023
Février

Sommaire

Informations municipales
pages 01 à 09

État Civil
page 04

A la Médiathèque
pages 10 à 12

Culture, Théâtre
page 13

Pages des Associations
pages 15 à 19

Annuaire des Professionnels
pages 20 et 24



Le Mot du Maire

Chères Berséennes, Chers Berséens,

Et si enfin, les restrictions sanitaires à la vie collective étaient définitivement derrière nous ...

Je l'espère véritablement afin que nous, comme tous les Français, retrouvions le plaisir du partage, de l'engagement dans nos associations et que nous nous retrouvions avec bonheur le plus régulièrement possible.

Se retrouver avec bonheur malgré une année 2023 qui s'ouvre sur de grandes incertitudes. Depuis plusieurs mois, le monde subit de multiples crises : après le Covid, la guerre en Ukraine, l'inflation, le défi climatique, les grandes questions énergétiques .

Ces crises nous interrogent sur notre pays. Visiblement nous ne produisons plus de médicament en France et notre fameuse moutarde de Dijon n'est pas de Dijon.

Gageons que ces crises, ces défis nous rendent plus fort pour défendre notre démocratie si chahutée ces dernières années.

Bersée en 2023, sera ce village où il fait bon vivre. La municipalité, nos associations, nos écoles se sont organisées pour vous proposer de nombreuses manifestations qui jalonnent cette année. C'est avec beaucoup de plaisir que je vous y retrouverai.

Bersée en 2023, verra commencer les travaux de réhabilitation de notre groupe scolaire. Cette réhabilitation permettra des économies d'énergies et offrira de meilleures conditions de travail à nos enfants et enseignantes. L'évolution de notre village, passe par l'amélioration du cadre de vie renforçant le bien être si fondamental en notre commune.

Prenez soin de vous.

Arnaud Hottin



Calendrier des Manifestations

MARS

- Samedi 11** Journée de la femme - Kyrielle Danse
Samedi 18 Nuit de la Couture - Au fil et en mesures
Opération Broyage arbustes - Municipalité
Samedi 18 et Dimanche 19 Ducasse - Comité des Croulants
Mercredi 22 Formation compostage - CCPC et municipalité
Samedi 25 Théâtre - RCPC

AVRIL

- Dimanche 2** Chasse à l'œuf et cinéma - Ape des 2 Tilleuls
Dimanche 9 Paris - Roubaix
Samedi 22 Tournoi de pétanque - La Boule berséenne
Samedi 29 et Dimanche 30 Tournoi U10 U11 - ASB

MAI

- Lundi 1^{er}** Tournoi U12 U13 - ASB
Lundi 8 Journée du football d'animation - ASB
Lundi 8 Commémoration et remise des Médailles du travail - Municipalité
Dimanche 14 Repas des Aînés - Comité des Croulants
Lundi 29 Braderie - Club cyclotourisme

JUIN

- Samedi 3** Fête des mères - Municipalité
Dimanche 4 Midi grillades - VefBoom

Les autres dates de juin seront communiquées dans le bulletin de fin mai.

Conseil Municipal Compte rendu de la réunion du Conseil Municipal du 08 Décembre 2022

Étaient présents : MM. HOTTIN A. DECOTTIGNIES S. DECROIX D. DELEBECQUE
PM. DERACHE I. DESCAMPS C. FOVELLE A. FREGGI C. LEMESRE MB. MONNIER V.
MOREAU N. NAESSENS B. PASTANT D. THOBOIS P. VARLET Y.

Excusés : MM. DEPRAETERE D. a donné procuration à MM. DERACHE I.
DESBONNET T. LAGACHE J. VEILLEROY M.

Ordre du jour :

1. Décision modificative au Budget Primitif 2022 ;
2. Signature d'un avenant à la convention relative au service Instruction des autorisations du droit des sols (ADS) ;
3. Tarifs des locations des biens communaux et des concessions dans le cimetière pour l'année 2023 ;
4. Renouvellement du bail commercial, 15 Place Alexander ;
5. Remboursement d'un acompte pour une location de la Salle Municipale ;
6. Divers.

1. Décision modificative au Budget Primitif 2022

Des ajustements au budget sont nécessaires. Sur proposition de Monsieur le Maire, le Conseil Municipal décide, à l'unanimité, d'ouvrir les crédits suivants :

- en section de fonctionnement Dépenses :

- à l'article 60612 - Energie - Electricité pour un montant de 2.000 € ;
- à l'article 615221 - Bâtiments publics pour un montant de 4.000 € ;
- à l'article 615228 - Autres bâtiments pour un montant de 4.000 € ;
- à l'article 6156 - Maintenance pour un montant de 1.000 € ;
- à l'article 6232 - Fêtes et Cérémonies pour un montant de 12.000 € ;
- à l'article 6262 - Frais de télécommunication pour un montant de 2.000 € ;
- à l'article 6413 - Personnel non-titulaire pour un montant de 15.000 € ;
- à l'article 64168 - Autres (contrats aidés) pour un montant de 9.200 € ;
- à l'article 6454 - Cotisations ASSEDIC pour un montant de 2.200 € ;

- en section de fonctionnement Recettes :

- à l'article 6419 - Remboursement rémunération personnel pour un montant de 10.500 € ;
- à l'article 7067 - Redevance services périscolaires pour un montant de 10.881 € ;
- à l'article 73111 - Contributions directes pour un montant de 26.100 € ;
- à l'article 7351 - Taxe électricité pour un montant de 3.919 €.

2. Signature d'un avenant à la convention relative au service instruction des autorisations du droit des sols (ADS) à effet au 1er Septembre 2022

Le Conseil Municipal,

Vu le Code Général des Collectivités Territoriales,

Vu le code de l'urbanisme, et notamment les articles L 422-1 à L 422-8 ; R 423-15 à R 423-48, R 474-1,

Vu la délibération en date du 16 février 2015 portant création du service commun d'instruction des autorisations d'urbanisme,

Vu la convention organisant les modalités de fonctionnement du service instructeur entre la

Communauté de communes et les communes,

Vu la loi Evolution du logement, de l'aménagement et du numérique (ELAN) du

23 novembre 2018,

Considérant que la Communauté de communes met à disposition le service instructeur suivant le fonctionnement établi dans la convention,

Considérant les évolutions en matière de dématérialisation,

Considérant que la convention doit être adaptée en conséquence,

Vu la délibération CC_2022_134 du Conseil communautaire en date du 4 juillet 2022.

Par délibération en date du 16 février 2015, le Conseil Communautaire a décidé la création du service commun d'instruction des autorisations d'urbanisme.

Le projet de convention est annexé à la présente délibération.

Où l'exposé de son Maire,

Après en avoir délibéré, le Conseil Municipal décide par 17 voix POUR et 2 ABSTENTIONS :

- **D'approuver les dispositions de l'avenant à la convention relative au service d'instruction des autorisations d'urbanisme telles que votées par la délibération CC_2022_134 du conseil communautaire du 4 juillet 2022 ;**
- **D'autoriser le Maire à signer cet avenant.**

3. Tarifs des locations des biens communaux et des concessions dans le cimetière pour l'année 2023

Le Conseil, après délibération et à l'unanimité,

Fixe comme suit, les tarifs de location de biens communaux et des concessions dans le cimetière à compter du 1er Janvier 2023 :

Concessions dans le cimetière :

- perpétuelle (1e m2) 49,00 €
- trentenaire (1e m2) 35,00 €

Salle Municipale :

- pour un week end avec vaisselle 363,00 €
- pour un week end sans vaisselle 310,00 €
- pour un séminaire-nettoyage

(une journée du lundi au vendredi) 205,00 €

- pour le nettoyage 79,00 €

Salle des Associations

- pour un week end 195,00 €
- pour un séminaire-nettoyage

(une journée du lundi au vendredi) 195,00 €

Salle Municipale & Salle Polyvalente

- sur demande 915,00 €

4. Tarifs des locations des biens communaux aux habitants des communes voisines pour l'année 2023

Le Conseil, après délibération et à l'unanimité,

Fixe comme suit, les tarifs de location des biens communaux à compter du 1er Janvier 2023 :

Salle Municipale :

- pour un week end avec vaisselle 463,00 €
- pour un week end sans vaisselle 410,00 €

Salle des Associations :

- pour un week end 279,00 €

Précise qu'une caution de 50 % du montant de la location des salles sera demandée et encaissée lors de la réservation.

Location de l'immeuble 15, Place Alexander

Monsieur le Maire rappelle à l'assemblée que Madame Nathalie REGNEZ représentant GRAINE DE SENS occupe depuis le 1er Avril 2021, le local commercial situé à BERSEE, 15, Place Alexander, conformément à la délibération du 19 Mars 2021 et précise que l'intéressée sollicite la reconduction du contrat de location de l'immeuble pour une durée de deux années.

Monsieur le Maire demande au Conseil de bien vouloir délibérer.

Le Conseil Municipal, après délibération et à l'unanimité, décide d'accorder à Madame Nathalie REGNEZ, la location de l'immeuble commercial sis à Bersée, 15, Place Alexander, pour une durée de deux années à compter du 1er Avril 2022 conformément aux dispositions de la délibération du 19 Mars 2021.

5. Remboursement d'une location de la Salle Municipale

Monsieur le Maire expose au Conseil Municipal la demande de Mme France VALET qui avait réservé la Salle Municipale pour le week-end du 23 Octobre 2022.

Néanmoins, elle nous a fait savoir début octobre 2022 qu'elle souhaitait annuler cette réservation vu les problèmes de santé de son époux.

Monsieur le Maire propose au Conseil municipal d'accepter cette demande d'annulation et de rembourser à Mme France VALET l'acompte de 177 € qu'elle a versé en Mai 2022.

Après en avoir délibéré, le Conseil Municipal, accepte à l'unanimité de rembourser à Mme France VALET la somme de 177 € correspondant à leur acompte.

La délibération du 30 Septembre 2022 pour la création d'un poste de Directeur Général des Services est retirée et est remplacée par celle qui suit.

6. Création d'un emploi d'attaché territorial

Monsieur le Maire rappelle aux membres du Conseil Municipal que conformément à l'article 34 de la loi du 26 janvier 1984, les emplois de chaque collectivité ou établissement sont créés par l'organe délibérant de la collectivité ou de l'établissement. Il appartient donc au Conseil municipal de fixer les effectifs des emplois à temps complet et non complet nécessaires au fonctionnement des services.

Monsieur le Maire propose aux membres du Conseil municipal la création d'un emploi d'Attaché Territorial au sein de la Mairie, à temps complet (35h00 hebdomadaires).

Cet emploi pourrait être pourvu par un fonctionnaire de catégorie A de la filière administrative au cadre d'emploi d'attaché territorial et au grade d'attaché, compte tenu des besoins de la collectivité et de la nature des fonctions exercées (responsable des affaires générales).

En cas de recrutement infructueux de fonctionnaire, les fonctions peuvent être exercées par un contractuel relevant de la catégorie A dans les conditions fixées à l'article 3-3 2° de la loi n° 84- 53 du 26 janvier 1984.

Vu le Code Général des Collectivités Territoriales ;

Vu la loi n° 83-634 du 13 juillet 1983 modifiée portant droits et obligations des fonctionnaires ;

Vu la loi n° 84-53 du 26 janvier 1984 complétée et modifiée, portant dispositions statutaires relatives à la fonction publique territoriale, notamment l'article 3 et suivants ;

Vu le décret n° 87-1099 du 30 décembre 1987 modifié portant statut particulier du cadre d'emplois des attachés territoriaux ;

Le Conseil Municipal, après en avoir délibéré, décide par 14 VOIX POUR, 1 VOIX CONTRE, 1 ABSTENTION la création d'un emploi d'Attaché Territorial à temps complet (35h00 hebdomadaires), à compter du 1er mars 2023 ;

DECIDE de modifier le tableau des effectifs ;

INSCRIT au budget les crédits correspondants ;

DONNE tout pouvoir à Monsieur le Maire pour appliquer cette délibération.

- Eclairage public

Considérant la nécessité de lutter contre la pollution lumineuse, les émissions de gaz à effet de serre, d'engager des actions volontaires en faveur des économies d'énergies et de la maîtrise de la demande d'électricité et considérant qu'à certaines heures ou certains endroits l'éclairage public ne constitue pas une nécessité absolue.

A compter du 15 Décembre 2022, l'éclairage public sera totalement interrompu de minuit à 5h du matin au centre du village et de 23h à 5h du matin dans les autres rues de la commune.

Horaires de la Mairie et de l'Agence Postale

Mairie de Bersée

Lundi Fermé

Mardi 9h à 12h et 14h à 17h30

Mercredi 9h à 12h et 14h à 17h30

Judi 9h à 12h et 14h à 17h30

Vendredi 9h à 12h et 14h à 17h30

Samedi 9h à 12h



Agence Postale Communale

Lundi Fermé

Mardi 9h à 12h

Mercredi 9h à 12h et 14h à 17h30

Judi 9h à 12h

Vendredi 9h à 12h et 14h à 17h30

Samedi 9h à 12h



Directeur de la publication, Arnaud Hottin / Coordination / Rédaction, Dominique Pastant

Crédit photos, Dominique Pastant / Tirage : 1.100 exemplaires

Conception graphique et impression TOUT EN IMAGE à Nomain, www.toutenimage.fr

Mairie de Bersée - 03 20 59 20 20 mairiebersee@wanadoo.fr www.bersee.fr

Etat Civil

Du 10 Novembre 2022 au 31 Janvier 2023

Naissances

Céleste HECHEVIN née le 13 Novembre 2022
Alba BALCAREK née le 17 Novembre 2022
Thylane CAMPANO née le 29 Décembre 2022
Céleste REMOND née le 4 Janvier 2023



Décès

Jacques LEDENT décédé le 17 Novembre 2022
Paul MERLIO décédé le 26 Novembre 2022
Hugues FIEVET décédé le 4 Décembre 2022
Charlotte DUYCK décédée le 31 Décembre 2022
Alain LEMAIRE décédé le 3 Janvier 2023

INVITATION

Arnaud HOTTIN,
Maire de Bersée
Le Conseil Municipal,

Vous invitent à participer à la commémoration de la victoire de 1945,
le Lundi 8 Mai 2023 à 11h00

Le rassemblement pour le défilé de l'Armistice débutera à 10h45 Place Alexander.

DUCASSE 2023
PLACE ALEXANDER BERSÉE
Samedi 18 Mars et
Dimanche 19 Mars

Distribution des tickets de manège

La municipalité est heureuse de t'offrir un ticket de manège !!!
(Enfants ou autos-tamponneuses)
Valable le 18 et 19 Mars

Pour les enfants de Bersée de 2 à 14 ans.
Permanence en mairie pour retirer les tickets :

Samedi 4 Mars de 9h à 12H

Se présenter en mairie muni du livret de famille.

Portage de repas à domicile

Nouveautés Service de Portage de Repas à Domicile

Il y a des nouveautés du côté du service de portage de repas à domicile !

A partir du 1^{er} février, Pèvèle Carembault fait évoluer son offre avec des nouveaux menus et des nouveaux tarifs. La rédaction vous en dit plus.

Les habitants, qui font déjà appel au portage de repas, ont l'habitude de choisir entre un menu A, un menu B ou un menu adapté (pauvre en sel, pauvre en sucre ou à texture modifiée). Chaque menu se compose de : 1 potage, 1 entrée, 1 plat, 1 fromage et 1 dessert. Le choix du menu varie selon les goûts et besoins de chacun. Désormais, **ils pourront aussi choisir le nombre d'éléments présents sur leur plateau :**

- 5 éléments : potage, entrée, plat, fromage et dessert – 6,8 €
- 4 éléments : entrée, plat, fromage et dessert – 6,45 €
- 3 éléments (menu petit appétit) : plat, fromage et dessert – 6 €

Les éventuels invités pourront bénéficier de la même prestation à des tarifs différents : 9 € pour 5 éléments | 8,65€ pour 4 éléments | 8,20 € pour 3 éléments.

Autre nouveauté, **les menus à texture modifiée deviennent des menus hachés** (5 éléments au tarif de 6,8 € | 4 éléments au tarif de 6,45 €)

Le service en quelques mots

Le portage de repas à domicile s'adresse à tous **les habitants de plus de 65 ans et aux personnes handicapées** qui vivent en Pèvèle Carembault.

Pour faire appel au service, il suffit de **contacter le service Action seniors au 03 20 34 78 90**. Le portage de repas peut être ponctuel ou régulier, et se déroule du lundi au vendredi. Les repas du week-end sont livrés en fin de semaine. Ce service peut être mis en place en 48 heures seulement.



Collecte et tri des Déchets

Ce qui change au 1^{er} janvier 2023

Consignes de tri sélecti

Dans le bac de tri ou dans la poubelle des ordures ménagères ? Fini le casse-tête. **À partir du 1^{er} janvier 2023, déposez tous vos emballages qu'ils soient en plastique, en métal ou en carton dans le bac de tri ; avec les papiers.** Pots de yaourt, barquettes de viande et suremballages en plastique et autres gourdes de compote sont à jeter avec les cartons de pizza et les canettes en alu.

Pévèle Carembault étend ses consignes de tri afin de vous faciliter la vie et pas seulement. **L'objectif est également de réduire les volumes d'ordures ménagères collectés, de réduire les erreurs de tri et d'assurer un meilleur recyclage.**

D'ailleurs, petits rappels supplémentaires : en déposant vos déchets dans le bac de tri, videz-les bien mais ne les lavez pas et séparez-les les uns des autres. Gagnez de la place en pliant les cartons d'emballage et pour les plus gros, pensez à la déchetterie.

Foire aux questions

La taille de mon bac va-t-elle changer ?

C'est possible. En 2023, une enquête sera menée auprès de chaque foyer afin d'adapter la taille du bac de collecte sélective à la composition familiale et aux nouvelles consignes de tri. De nouveaux bacs à couvercle jaune seront distribués de juin à décembre.

La fréquence de la collecte sélective va-t-elle être augmentée ?

Non. Le camion de ramassage de la collecte sélective continuera de passer une fois tous les 15 jours comme en 2022.

Est-ce que je peux mettre les pots de yaourt les uns dans les autres en les jetant ?

Non. Lorsque vous déposez vos déchets recyclables dans le bac de collecte sélective, veillez bien à les séparer les uns des autres. Pour gagner de la place, n'hésitez pas à compacter les bouteilles en plastique et les cartons. Pour les déchets recyclables volumineux comme des cartons ou des grands emballages en polystyrène, rendez-vous en déchetterie.

Si j'ai un doute sur où jeter un déchet...

Je consulte l'application « Guide du Tri » de Citéo. Elle est gratuite et facilement téléchargeable sur

<https://citeo.guidedutri/>



Calendrier de collectes Bersée

À partir du 1^{er} janvier 2023, **tous** les emballages et papiers se trient

Verre	Ordures ménagères	Déchets alimentaires	Emballages et papiers
<p>236 bornes à verre disponibles sur le territoire !</p> <p>Retrouvez les emplacements des bornes sur pevelecarembault.fr</p> 	<p>le jeudi matin à partir de 6h</p> <p>Pensez-y ! Pour vos textiles, votre petit électroménager, rendez-vous en déchetterie.</p> 	<p>de mars à novembre chaque jeudi</p> <p>janvier, février, décembre le 2^{ème} jeudi du mois</p> <p>12 jan. / 9 fév. / 14 déc.</p> 	<p>le jeudi tous les 15 jours</p> <p>12 et 26 jan. / 9 et 23 fév. / 9 et 23 mars / 6 et 20 avr. / 4 et 18 mai / 1, 15 et 29 juin / 13 et 27 juil. / 10 et 24 août / 7 et 21 sept. / 5 et 19 oct. / 2, 16 et 30 nov. / 14 et 28 déc.</p> 
<p>NOUVEAU Encombrants</p> <p>Collecte à domicile une fois par an. Uniquement sur rendez-vous au 0 806 900 116</p> 	<p>Déchetteries</p> <p>Le Pass'Déchetteries est obligatoire pour accéder aux déchetteries de Genech, Orchies et Thumeries. Demandez votre carte en ligne sur le site pevelecarembault.ecocito.com</p> 		
			<p>Tous les emballages et papiers se mettent dans votre poubelle de collecte sélective.</p> <p>Le tri devient plus simple !</p>

La collecte des encombrants

La collecte des encombrants se fera sur prise de rendez-vous à domicile une fois par an sur l'ensemble des communes de Pévèle Carembault. Ce service est gratuit et ne compte pas comme un passage en déchetterie.

Vous pouvez contacter les services d'Esterra au 0 806 900 116 pour obtenir un créneau sous 2 mois maximum. La veille du passage ou le matin même, avant 7h, sortez vos encombrants devant votre domicile, sur le trottoir. Le camion de collecte passe à partir de 8h. Vous pouvez ou non être présent lors du passage. Le volume de prise en charge est limité à 3m³.

De nouveaux déchets sont acceptés lors de la collecte des encombrants : les déchets électriques et électroniques volumineux comme un frigo, une machine à laver, un cumulus... Retrouvez la liste complète des déchets acceptés ci-dessous.

Pour les personnes vivant dans un immeuble de plus de 10 logements, la collecte des encombrants se fait à dates fixes, à raison de 2 collectes par an. Contactez votre bailleur pour connaître les dates.

N'oubliez pas : vos encombrants peuvent également être déposés dans les déchetteries.

Nouveau COLLECTE DES ENCOMBRANTS sur rendez-vous (hors immeubles collectifs)



pevelecarembault.fr
0 806 900 116 (appel gratuit)

COMMENT FONCTIONNE LE SERVICE ?

- 1• J'appelle la plateforme téléphonique d'Esterra au 0 806 900 116 (appel gratuit). J'échange avec l'opérateur sur le contenu et le volume de mes encombrants, qui doit être inférieur à 3 m³.
- 2• Une date de passage est fixée dans un délai de 2 mois maximum.
- 3• 48h avant le rendez-vous, je reçois un SMS de rappel.
- 4• Je sors mes encombrants devant mon domicile la veille du rendez-vous ou le matin même avant 7h.
- 5• Le jour du rendez-vous, le camion ramasse mes encombrants à partir de 8h. Je peux être présent, ou non, lors du passage.

FOIRE AUX QUESTIONS ?

Peut-on faire appel à ce service plusieurs fois par an ?
Non. Chaque foyer a droit à 1 rendez-vous/an.

La collecte annuelle classique prévue en début d'année est-elle maintenue ?

Non. La collecte sur rendez-vous remplace l'ancienne collecte sur rendez-vous.

Ce service sur rendez-vous est-il gratuit ?
Oui. Le service est gratuit pour tous les foyers.

J'habite un immeuble de plus de 10 logements. Est-ce que je peux faire appel à ce service ?
Non. Pour ces habitats collectifs, 2 collectes, à dates fixes, sont prévues par an. Contactez votre bailleur pour les connaître.

QUELS SONT LES DÉCHETS AUTORISÉS ?

Tous les gros objets sont acceptés : literie, mobilier, sanitaire, porte, fenêtre...

Des objets supplémentaires sont acceptés : les déchets électriques et électroniques volumineux comme une machine à laver, un frigo, un cumulus...

La liste complète des encombrants autorisés est disponible sur pevelecarembault.fr



PENSEZ AUX DECHETTERIES !

Les encombrants peuvent être apportés dans les déchetteries de Genech, Orchies et Thumeries, toute l'année.

Les habitants d'Attiches, Avelin, Camphin-en-Carembault, Chemy, Ennevelin, Herrin, Gondcourt et Phalempin peuvent également se rendre dans les déchetteries d'Annœullin et Seclin.

Les horaires d'ouverture des déchetteries sont à retrouver sur pevelecarembault.fr



Atelier compostage

Chaque année, une dizaine d'ateliers d'initiation au compostage sont organisés par la communauté de Communes. Un guide composteur explique les rudiments du compostage : matériel, nature des déchets, utilisation du compost...

A la fin de la rencontre, les participants sont invités à signer une charte. Ils s'engagent alors à aménager leur jardin pour accueillir un bac composteur et suivre les conseils donnés par le guide.

A Bersée, ce sera le mercredi 22 mars de 18h45 à 20h00.
Salle municipale Rue du stade à Bersée.

Pour vous inscrire :
www.pevelecarembault.fr/actualites/devenez-un-du-compotage/

Opération de broyage

Opération broyage de branches et distribution de copeaux.

Le samedi 18 mars de 9h30 à 11h30 sur le parking du stade.

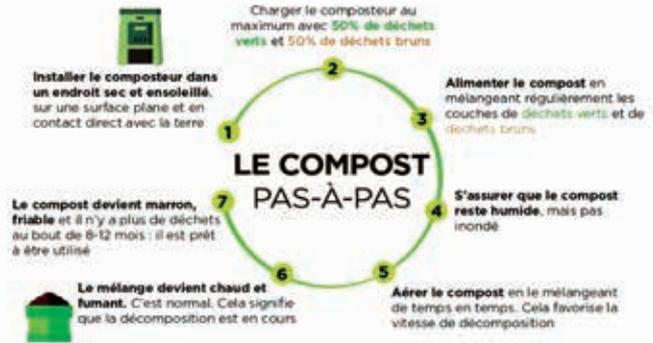
La municipalité vous propose d'apporter vos branches coupées d'un diamètre maximum de 15 cm et d'une longueur minimum de 40 cm pour des raisons d'utilisation et de sécurité (Pas de souche, ni petites tailles, ni bois mort).

Vous assisterez au broyage sur place, et pourrez repartir avec les copeaux qui pourront servir de couverture végétale évitant la pousse de mauvaises herbes et l'utilisation de produits phytosanitaires.



Mes premiers pas dans le compostage

LE COMPOSTAGE EN 7 ÉTAPES une solution pour réduire mes déchets



DÉCHETS VERTS, ORGANIQUES (matière azotée)	DÉCHETS BRUNS, SECS (matière carbonnée)
<ul style="list-style-type: none"> épluchures de fruits et légumes fleurs, végétaux, tontes de gazon café, sachets et feuilles de thé résidus du potager (trognons, fanes...) mousses végétales, mauvaises herbes (adventices) 	<ul style="list-style-type: none"> papier, carton kraft, essuie-tout branchages, broyats feuilles mortes paille, foin litière d'animaux herbivores

ATTENTION, JE N'Y METS PAS

Vande, poisson, crustacé, pain, reste alimentaire cuit, huile et grasse alimentaire, magazine et journal illustré, litière de chat, excrément, cendre, plante malade, conifères, textile et toute matière non-biodégradable.

LES DIFFÉRENTES MANIÈRES D'UTILISER LE COMPOST

UN PETIT CONSEIL !

Ne plantez pas directement vos plantes dans du compost pur, vous risquez de les brûler.



- Pailler :** au pied des arbres en toute saison et en couverture des sols à l'automne. Il protège la terre (soleil, pluie, vent) et limite les mauvaises herbes.
- Semer :** incorporer le compost superficiellement aux 5-15 premiers centimètres du sol au moment des semis ou des repiquages (potager : oignons, carottes, pommes de terre, fraisiers ou en jardin d'agrément : plantations ou pelouse).
- Planter :** utilisez 1/5 de compost mélangé à 4/5 de terreau pour vos plantations.
- Entretien :** épandez 10 à 20 litres de compost par m² et incorporez au sol, tous les 3 à 5 ans. Pour le gazon, répartir 2 à 5 litres de compost par m².

ET À QUOI ÇA SERT TOUT ÇA ?



- Valoriser les déchets du jardin et les déchets de cuisine
- Obtenir un amendement 100% naturel et gratuit
- Réduire le volume de déchets ménagers d'environ 30%
- Enrichir la terre du jardin

Plantation sur le terrain communal de la Chapelle

C'est sous le soleil qu'environ 100 arbres ont été plantés le samedi 21 janvier. L'équipe des planteurs volontaires nous a accompagnés non seulement pour planter mais aussi pour expliquer les techniques de plantation d'arbustes et le greffage des arbres fruitiers. Fort instructif !

Merci aux riverains, aux scouts, aux bénévoles de différentes associations du village, aux agents municipaux, aux élus pour cette belle matinée.

Cette opération a été préparée en début d'année avec les riverains et le concours de Bersécolo. A noter que RTE a financé les arbustes et arbres fruitiers.



Cadre de vie

Entretien du trottoir

Bien qu'appartenant au domaine public, l'entretien des trottoirs est à la charge des habitants.

L'entretien du village : C'est nous aussi

Dans l'intérêt général, chacun doit participer à l'entretien de son «bout de trottoir», qu'il soit propriétaire ou locataire.

Les collectivités n'ont plus le droit d'utiliser de produits phytosanitaires, d'où une modification notable et importante de l'entretien de notre espace public.

Nous vous incitons à participer à cet entretien et à effectuer ce petit geste qui fait que l'entretien ne se limite pas à notre simple espace privatif mais doit aller jusqu'à « son propre trottoir », devant son domicile, caniveau, etc... sur toute la largeur au droit de sa « parcelle » et en limite de propriété.

Merci.



École des 2 Tilleuls

Inscription à l'école pour l'année 2023-2024.

Afin de préparer dans les meilleures conditions la rentrée scolaire prochaine, Mme FLEXER, directrice de l'école des 2 Tilleuls, vous informe que les inscriptions des enfants nés en 2020 auront lieu à partir de mars 2023.

Dans un premier temps, merci de prendre contact avec la Mairie afin de compléter un dossier d'inscription, muni d'un justificatif de domicile, de votre livret de famille et du carnet de vaccinations mis à jour de votre enfant.

Une fois l'inscription faite en Mairie, Mme la Directrice prendra contact avec vous afin de fixer un rendez-vous individuel pour finaliser le dossier et faire une visite de l'école.

Pour les enfants scolarisés dans une autre école, un certificat de radiation de l'établissement quitté vous sera demandé.

Les enfants nés en 2021 peuvent être pré-inscrits sur une liste d'attente jusqu'au 10 juin 2023 et leur inscription définitive ne se fera que mi-juin, en fonction des places disponibles. Seront prioritaires, les enfants habitants la commune et dans l'ordre chronologique de leur date de naissance.

Madame FLEXER est joignable par mail :
ce.0596518p@ac-lille.fr



École Sainte-Thérèse

La tête dans l'imaginaire, les mains dans la terre, voilà de quoi permettre à nos écoliers de Sainte Thérèse d'être bien dans leur basket.

Le festival du livre, la venue de Saint Nicolas, le marché de Noël précédé de notre défilé dans le village pour la fête des allumoirs et le spectacle des maternelles « où est le loup ? » ont rythmé notre mois de décembre. Ces événements ont contribué à l'installation progressive de l'esprit de Noël dans nos familles, appuyée par la convivialité et la participation nombreuse des enfants, parents et proches.

L'année 2023 se profile tout aussi riche.

Après la pratique sportive du tir à l'arc et du badminton, en plus du ping-pong lors de la récréation, les enfants s'engagent dans une période de jeu de balles au pied, pour poursuivre dès le mois de février avec de la natation à la piscine de Seclin. La priorité est donnée aux enfants de CE avec 16 séances, les CM perfectionneront leur pratique à l'occasion de 11 séances, en attribuant ainsi 5 aux élèves de GS et CP, qui s'initieront aux rudiments de la nage... voilà de quoi se programmer des vacances estivales sécurisantes au bord de l'eau.

L'art s'imisce aussi dans la vie de nos écoliers à travers le spectacle musical en cours de préparation pour une représentation mi-avril. L'exploration des Contes ; par la lecture, l'écriture et via un concours interne ; guide également la dimension artistique de l'école cette année, pour tous les élèves, avec un point d'orgue à l'occasion d'une sortie scolaire en cours d'organisation. Le 7ème art n'est pas en reste avec les maisons d'Harry Potter qui structurent quotidiennement les réussites individuelles et collectives de la classe de CM.

Le printemps sera aussi l'occasion d'installer un jardin potager dans l'école, à l'aide des apprenants du CFA de Lesquin.

Venez découvrir et discuter de cette belle dynamique humaine et pédagogique lors de notre premier rendez-vous de 2023 : les portes ouvertes du 11 Mars.

A très vite !

Pour l'Apel et l'équipe pédagogique,
A Blondeau, JY Plessiez.



Médiathèque



Horaires d'ouverture

Lundi	16h30 - 18h30
Mercredi	10h30 - 12h30 & 14h30 - 18h30
Vendredi	16h30 - 18h30
Samedi	10h30 - 12h30 & 14h30 - 18h30



Vos prochains rendez-vous

L'Heure du Conte

Mercredi 8 mars à 16h30
sur le thème « Vive le Carnaval ! »

Sortez les déguisements, que la fête commence !

L'Heure du conte du mois de mars sera un véritable carnaval d'histoires et de comptines !



Mercredi 5 avril à 16h30

Histoires et chansons mettront à l'honneur... les Poissons !



P'Tit Déj' Culturel

Nos prochains P'tits Déj' Culturels auront lieu à 10h00 :

Samedi 25 mars, Samedi 27 mai, Samedi 8 juillet.

Venez partager vos derniers coups de cœur culturels autour d'un petit déjeuner !



Vos prochaines animations

Les rencontres de l'info avec Pascale Thiebold

Samedi 11 mars de 10h à 11h30

Vous entendez sa voix depuis votre poste de radio. Elle vous accompagne sur la route et vous informe sur France Bleu Nord. La journaliste Pascale Thiebold vous propose 3 matinées de rencontre et d'échanges sur la thématique : "Comment s'informer sans déformer ?".

Ces "Rencontres de l'Info" se déroulent dans les médiathèques du réseau Graines de Culture(S), de 10h à 11h30 :

Samedi 4 mars à Auchy-les-Orchies : Informer sans déformer

Samedi 11 mars à Bersée : Il n'y a pas de hasard. Mon voisin complotiste.

Samedi 18 mars à Bouvignies : La fabrique de l'information

Ces événements sont gratuits et sont ouverts à tous les adultes et les grands ados. Il suffit de s'inscrire auprès de la médiathèque concernée par la manifestation.

N'hésitez pas à vous munir d'un ordinateur portable, d'un smartphone ou d'une tablette.

Soirée Poésie dans le cadre du Printemps des Poètes 2023 sur le thème des « Frontières » A ma Mo, par Christian FINEZ

Samedi 18 mars à 19h30

Frontière, arborescence des mots, poésie vagabonde... Christian FINEZ nous emmènera dans ses errances poétiques à travers la Pévèle aux arbres et autres contrées.

Avec aussi des mots pour sa Mo accompagnés en musique par ZEK.

Une ode à la poésie et à ses émotions.

A travers cette soirée, le poète-trotteur vous emmènera en balade dans son monde de rêveries et d'évasion.

LES RENCONTRES DE L'INFO
COMMENT S'INFORMER SANS DÉFORMER ?
animées par Pascale THIEBOLD, Journaliste à France Bleu Nord

PUBLIC ADULTE GRATUIT | SUR INSCRIPTION

Samedi 4 mars	Samedi 11 mars	Samedi 18 mars
10h à 11h30	10h à 11h30	10h à 11h30
Auchy-les-Orchies	Bersée	Bouvignies
"S'informer sans déformer"	"Mon voisin complotiste"	"La fabrique de l'information"

Programme sur mediatheques.pevelecarembault.fr

Bersée Médiathèque

SOIRÉE POÉSIE
SAMEDI 18 MARS 2023 19 H 30

à ma Mo

Si j'avais su que le temps n'attend pas...

frontières, arborescence des mots, poésie vagabonde
poèmes à ma Mo

TEXTES DE ET LUS PAR CHRISTIAN FINEZ
ACCOMPAGNEMENT MUSICAL ZEK
AVEC LA PARTICIPATION DE CÉLINE FINEZ

Retour sur...

Les nuits de la lecture 2023

« La PEuUuR ! »

Courageux(ses) ont été celles et ceux qui ont osé braver **Cornebidouille** et faire la chasse aux **Loups-Garous** ce **samedi 21 janvier** à la Médiathèque de Bersée !

L'après-midi, trois équipes d'enfants de 6 à 11 ans ont uni leurs forces pour ratatouiller la méchante sorcière qu'ils connaissent bien ! A travers des énigmes à résoudre et des éléments cachés dans la médiathèque, ils sont parvenus petit à petit à trouver la formule de **Cornebidouille** pour la faire disparaître... Même pas peur !

Le soir venu, d'autres joueurs se sont rassemblés au coin du feu pour un voyage dans l'étrange **village de Thiercelieux**...

Qui était un Villageois innocent ? Qui était Loup-garou ? Qui avait un rôle spécial comme celui de la Voyante ou de la Sorcière ?... Plusieurs générations sont entrées avec aisance dans leur personnage et ont usé de stratégie pour tenter de sauver leur peau... et éliminer les adversaires !

Ces deux animations n'auraient pu avoir lieu sans le **travail énorme de nos bénévoles** qui ont souhaité joindre le projet : Un immense **Merci à Élise, Patrick, Véronique et Julien** pour tout le temps consacré à la préparation, l'organisation et à l'animation de ces **Nuits de la Lecture** !

Merci également aux participant(e)s dont l'enthousiasme nous a comblé de joie !



Samedi 25 mars à 20h00

Salle polyvalente
Rue du Stade
59235 Bersée

Durée : 1h30

Tarifs : 10€ et 5€ (réduits)

Vos prochains rendez-vous

Les Rencontres Culturelles en Pévèle Carembault

GRAINS DE SEL / Théâtre

Les Rencontres Culturelles en Pévèle Carembault débarquent à Bersée avec une comédie incisive et réjouissante !

Une comédie sur les stéréotypes de genre et la charge mentale, intelligente, délibérément drôle, efficace et subtile !

Caroline et Hadrien Marchand ont invité Hippolyte et Laure et José pour un dîner entre amis. Lors de cette soirée, chacun à quelque chose à fêter. Et à cacher. À commencer par Hippolyte, coureur notoire, qui pourrait bien avoir enfin rencontré la femme de sa vie. Quant à Laure, elle est enceinte... mais de qui ? Caroline et Hadrien, couple établi et déjà parents, ont plus d'un conseil à donner sur la façon de fonder une famille et de gérer un foyer. Mais au fur et à mesure de la soirée, l'annonce de la grossesse de Laure va peu à peu créer une onde de choc : du congé paternité à la charge mentale, en passant par les répercussions dans la sphère professionnelle, l'arrivée de cet enfant va peu à peu bousculer les certitudes de chacun.

Réservation et renseignement : www.rcpc.fr (possibilité de payer ses billets sur le site)

Tél. 03 20 05 97 63 - E-mail : contact@rcpc.fr



Le Comité des croulants



La Ducasse
de Printemps à
BERSEE

18-19
MARS 2023

Le Comité des Croulants
BERSÉE

DIMANCHE 19 MARS

SALLE DES ASSOCIATIONS A 12 HEURES

Repas Campagnard

organisé par le
Comité des Croulants

Venez nombreux partager ce moment familial et convivial.

MENU
Planche
Campagnarde
Salade
Fromage
Dessert

Uniquement sur réservations
Tarif
Adultes : 17,50 €
Enfants : (moins de 12 ans) 10 €

Bulletin d'inscription
à déposer en mairie
avant le lundi 13 mars 2023.

Samedi et Dimanche soir buvette et petite restauration.

La Boule Berséenne

La Boule Berséenne organise le samedi 22 avril à 10h son premier concours annuel en triplètes formées.

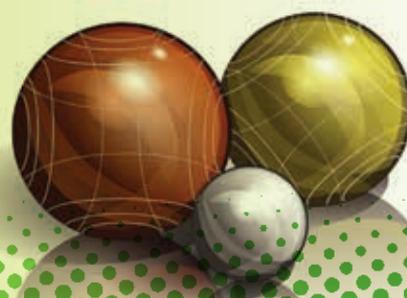
Ce concours est ouvert à tous.

Les inscriptions accompagnées du paiement (8 euros par personne) sont à déposer au café-tabac l'imprévu au plus tard le 15 avril. Le tournoi débutera impérativement à 10h, présence dès 9h30 pour tirage au sort des terrains.

Boissons et sandwichs sur place.

Pour tous renseignements complémentaires

06 13 22 33 82 ou 06 65 52 71 15





AS Bersée

La saison 2022/23 a démarré fort pour l'AS BERSEE. Avec près de 300 licenciés, l'AS BERSEE propose une pratique dès l'âge de 5 ans et couvre toutes les catégories d'âge.

Au-delà des entraînements et matchs hebdomadaires, l'AS BERSEE propose des temps de sensibilisation des jeunes licenciés sur des thématiques spécifiques dans le cadre du programme éducatif fédéral et de convivialité comme à l'occasion de la coupe du monde où nos jeunes supporters ont participé malgré le froid de fin d'année, à des petits jeux et ont soutenu l'équipe de France.

Cette saison 22/23 marque également la création de deux équipes U16 et d'une équipe foot loisirs, ce qui porte le nombre d'équipes à plus de 12. L'école de football orchestrée par Sylvain DARRAS bat son plein également avec plus de 90 licenciés en football d'animation de quoi ravir Jacques BLONDEAU à la tête de cette association, lui qui a entamé sa 19ème année de Présidence. Il faut préciser que les conditions d'accueil pour nos footballeurs ont bien évoluées ces dernières années avec l'arrivée du terrain synthétique et le nouvel éclairage. Le club a également été doté d'un nouveau range-ballons offert par l'entreprise Daniel WAUQUIER que le club remercie vivement.

Par ailleurs, comme chaque année, les bénévoles se mobilisent pour organiser les traditionnelles journées des jeunes. Pour cette 29ème édition, 3 temps forts sont prévus :

Dimanche 30 avril : tournoi U10-U11

Lundi 1^{er} mai : tournoi U12-U13

**Lundi 8 mai : journée du football d'animation
(programme à venir)**

Venez nombreux encourager nos jeunes footballeurs ! Buvette et restauration sont prévues sur place sur les 3 journées.

Pour finir, il est important de préciser que cette saison marquera également le 60ème anniversaire de l'AS BERSEE créée en 1962.



Au fil et en Mesures

Marché de la Couture édition 2023.

L'association Au fil et en mesures a organisé son 4^{ème} marché de la Couture le 22 janvier 2023 dans la salle polyvalente de Bersée.

Ce sont 45 exposants professionnels et particuliers qui sont réunis pour vendre du tissu, de la laine, des articles de mercerie faire le bonheur de centaines de visiteurs.



se
et

Le prochain évènement attendu est :

la Nuit de la Couture

Le 18 mars 2023 à Bersée.

Alors n'hésitez pas à demander des renseignements et à vous inscrire !

Notre association propose aussi des cours de couture pour adultes et enfants avec une professionnelle !

**NUIT DE LA
COUTURE**
Le samedi 18 mars 2023

A PARTIR DE 18H, JUSQUE.....

Venez vous lancer un défi couture!

INSCRIPTION ET REPAS (COMPRIS) : 25 EUROS

Un joli lot à gagner lors de notre tombola

**Stade municipal
59235 BERSEE**

 Sylvie : 06 84 69 27-96
Aufiletenmesures@gmail.com

Association des parents d'élèves de l'école des 2 Tilleuls



HALLOWEEN 2022

Sorcières, vampires, monstres, fantômes et encore autres créatures de la nuit étaient nombreux à se réunir le 31 octobre 2022 à l'occasion du bal des sorcières organisé par l'APE des 2 Tilleuls. Sur une musique endiablée, les enfants ont pu danser, jouer et goûter après avoir fait leur tournée de bonbons.



NOËL 2022

Le 9 décembre 2022, après la chorale de Noël organisée par l'école, les parents et les enfants de l'école des 2 tilleuls se sont réunis à la salle polyvalente pour l'arbre de Noël de l'APE. Quelques artisans locaux étaient venus nous faire découvrir leurs produits. Autour d'un verre de vin chaud et d'un hot dog, les parents ont pu partager un moment de convivialité pendant que les enfants s'amusent avec des jeux anciens sous le regard bienveillant du Père Noël.

Joie et bonne humeur pour clôturer cette fin d'année !



L'APE des 2 tilleuls vous attend nombreux le dimanche 2 avril pour une grande chasse à l'œuf organisée dans le village. Buvette et une petite restauration sur place.

Si vous souhaitez nous contacter : apebersee@gmail.com

CAPMO Bersée

RECTIFICATIF à apporter à l'agenda Bersée offert par la municipalité

Tout d'abord, bonne idée cette initiative « Agenda de Bersée ».

Mais on y lit :

CAP MO > Culture et patrimoine de Bersée

Président : Christian Finez / cf.vieuxrotteur@orange.fr

Il ne s'agit pas de CAP MO en deux mots mais de : CAPMO Bersée.

Nullement cette nouvelle association ne veut s'approprier les domaines « Culture et Patrimoine de Bersée », comme mentionné !

Plus simplement et plus sobrement l'objectif de CAPMO a pour seule intention de traiter, dans sa gazette mensuelle rédigée par Henri Caudrelier et Christian Finez, de la mémoire vivante du village... en rappelant entre autres, faits et événements passés dans la vie du village et de traiter d'autres sujets variés au possible. Sans plus.

D'ailleurs si on lit bien, l'info proposée au dernier bulletin municipal ne mentionne nullement les termes de « culture » et de « patrimoine »

Voilà qui est dit pour la clarté des choses.

Pour info la gazette de CAPMO dont le n°1 est paru début janvier, compte à ce jour plus de 50 abonnés lecteurs.

Christian Finez président de CAPMO Bersée.

Courir à Bersée

La course à pied est un sport à la portée de tous qui fait du bien au corps et à l'esprit !

Quel plaisir d'accueillir de nouvelles personnes, venez, vous aussi, nous retrouver dans une ambiance conviviale :

- Les mardi et jeudi : Rendez vous à la mairie à 19H00
- Le dimanche : Toujours à la mairie à 9 heures.

Quelques courses en groupe : Course des Hameaux à Faumont, La Flines Equipe, le semi-marathon de Phalempin mais aussi des trails : trail du Mont des Flandres, Côte d'Opale....

Nous en profitons pour souhaiter la bienvenue à Emeline, Pierre, Julien et Alexandre qui nous ont récemment rejoints.



Vel'Boom



BERSÉE

Dimanche 4 Juin - 11h30
Salle municipale au stade

MIDI GRILLADES



Menu « Plateau barbecue » 15€
(Merguez, Saucisses, Tranches de lard, Frites, Salade, Fromage, Glace)

Menu enfants - de 12 ans 7€
(Plateau Barbecue enfants Frites ou jambon Frites)

Inscriptions et chèques en Mairie sous enveloppe à l'attention de l'association VEL'BOOM avant le 29 mai 2019

Renseignements et réservations: Grég au 06 68 15 45 67 / Claude au 07 81 25 59 18

Mille Pattes Berséens



Les mille pattes berséens sont fiers de vous présenter leur nouveau maillot. Le club compte actuellement 40 adhérents, chiffre qui reste stable et n'a pas été impacté par la Covid.

Le club en profite pour rappeler à tous son fonctionnement :

- Marche tous les samedis matins environ 8 à 10 km à son rythme, la distance est adaptée à la météo. Rendez-vous à 9h place de Bersée sauf le 1er samedi du mois où le rendez-vous à lieu à 9h place de l'église à Pont à Marcq.
- Environ 2 dimanches par mois une sortie dans la région soit organisée par un club, soit organisée par les 1000 pattes. Le lieu et l'horaire dépend du circuit choisi.
- La possibilité de venir faire un essai.
- Une cotisation de 20€ pour une personne seule et de 30€ pour un couple.
- Dernier élément une bonne dose de convivialité tout au long de l'année.

En espérant vous voir bientôt sur les chemins de la Pévèle.



Expression libre

EXPRESSION LIBRE GROUPE BERSÉE NOUS RASSEMBLE

Chères Berséennes, chers Berséens

Début 2023, la cérémonie des vœux du Maire a été l'occasion de dresser le bilan de l'année écoulée. Celle-ci a surtout été marquée par la réussite des manifestations organisées. **Toutes nos félicitations aux associations qui animent notre village.**

Le chantier de rénovation de l'école publique piétine mais reste d'actualité. DOMMAGE !!! Le Maire nous a annoncé la création de nouvelles salles d'activités mais il n'a pas précisé pour lesquelles. De plus, nous avons déjà plusieurs salles et elles mériteraient d'être rénovées et isolées.

Il a aussi annoncé, entre autres, la création d'une tisanderie (???) et d'un nouveau bureau pour la directrice. **Est-ce vraiment indispensable ?** Le budget total s'élève au minimum à 1 500 000 €. Tous ces travaux correspondent-ils vraiment à des besoins prioritaires pour Bersée ? **Ce n'est pas avec ce genre de travaux qu'on fera évoluer le village.**

50 000 € vont être dépensés pour la rénovation de la façade arrière de la Médiathèque. **C'est dommage de ne pas voir plus large** en y intégrant toute **l'isolation du bâtiment**. Et aussi de ne pas anticiper le **problème d'accessibilité** à l'étage car celle-ci ne pourra se faire que par l'arrière. Il faudra à ce moment-là démolir ce qui vient d'être fait.

On nous demande de faire des économies, on nous annonce une hausse possible de la taxe foncière, et en même temps **on rajoute des charges supplémentaires** à la commune avec ces futures salles d'activités et en créant un nouveau poste de cadre administratif au sein du personnel municipal. **Les conseillers ne sont pas les payeurs.** Nous serons très vigilants au moment de la présentation du budget.

Mais surtout durant cette cérémonie de vœux, **aucune vision d'avenir pour Bersée**, aucun nouveau projet (commerces, maison médicale, béguinage...), aucune information sur l'évolution de l'urbanisme et son encadrement.

On voit bien que tous les villages voisins bougent et contrôlent la maîtrise de leur développement.

Il est temps de réagir !!!

Marie-Brigitte LEMESRE - mblemesre@hotmail.fr

Nicolas MOREAU - moreaunicolas235@gmail.com

Page Facebook : Bersée nous rassemble



Retrouvez la liste des entreprises implantées sur notre commune.

Si vous souhaitez nous contacter :
communication@bersee.fr

Brasserie - Café Restaurant



O'LOCAL

Brasserie
Augustin BOULET
26 rue Nestor Longue Epée
59235 BERSEEE
03 20 79 02 16
olocal59235@gmail.com

LE COMPTOIR DE CATHERINE

Restaurant et Bar à Vins
Catherine POLFLIET
4 Rue de l'Eglise
59235 BERSEE
03 20 84 17 25
lecomptoir.cp@gmail.com

L'IMPREVU

Café - PMU - Française des jeux
- Relais colis -
Lionel et Sylvie DELWAL
35 rue Nestor Longue Epée
59235 BERSEE
03 20 59 22 47
lionel.delwal@orange.fr

Commerces ambulants

TESTONI THOMAS

Ventes de produits alimentaires italiens
280 rue du Nouveau Monde
59235 BERSEE
06 22 77 52 50
sensi59@free.fr

LA FRINGALE

Pizzeria
Dominique DELMAERE
2 Place du Maréchal Alexander
59235 BERSEE
07 70 05 10 66
f.sdifffusion@yahoo.com

O'FRIES TRUCK

Friterie ambulante
Laurent DEROO
1 rue de la Chapelle
59235 BERSEE
Joignable uniquement via
facebook : o fries truck

Vente Directe

AU POTAGER

David DECOCK
Maraicher (vente de légumes et
fruits de saison, volailles)
4 bis rue de la Carcasse
59235 BERSEE
03 20 84 11 80
d.decock@hotmail.fr

FERME ROUSSEAU

Producteur et Vente de viandes de
porc au détail
Jean-Luc ROUSSEAU
379 Grande Rue
59235 BERSEE
03 20 59 26 62
07 83 59 52 46
jean-luc.rousseau4@wanadoo.fr
Vente uniquement le samedi
après-midi à partir de 13h30

Epicerie

GRAINE DE SENS

Nathalie REGNEZ
Vente au détail - produits locaux
15 Place du Maréchal Alexander
59235 BERSEE
09 77 06 18 12
grainedesens@outlook.fr



Fleuriste

LA BOITE AUX LILAS

Isabelle BREMARD
152 rue Nestor Longue Epée
59235 BERSEE
03 20 79 55 02
laboiteauxlilas@orange.fr



Bois - Pellet - Charbon

Éric DUCROQUET

58 rue Saint Nicolas
59235 BERSEE
03 20 59 21 66
06 50 77 55 50
ricouillou@gmail.com



Finances - Assurances

REACTIVA ASSURANCES

Courtier
Pascal MILLE
10 Place du Maréchal Alexander
59235 BERSEE
03 20 61 49 92
contact@reactiva.fr

AXA Prévoyance & Patrimoine

Prévoyance - Gestion de
Patrimoine
Pascal DECOTTIGNIES - Agent
général
706 rue Saint Nicolas
59235 BERSEE
06 01 86 64 23
agencea2p.pascal.decottignies@
axa.fr

Conseillère en Immobilier

AXO

Emilie DESMEDT
122 rue de la Justice
59235 BERSEE
06 14 31 95 16
edesmedt@axo.immo

Expert - Comptable

CABINET DUPIRE CLAUDE

Jean-François DEKLEERMAKER
67 rue du Pavé
59235 BERSEE
03 20 61 91 30
cabinet.dupire@wanadoo.fr



Scierie

LE COMPTOIR FORESTIER DU PEVELE

Robert LAGEARD
1020 rue de la Motte
59235 BERSEE
03 20 84 92 82
cfp.lageard@orange.fr

Plombier - Chauffagiste

ETS FOSSIES BAILLY

Jean-Luc FOSSIES
97 Rue du Pavé
59235 BERSEE
03 20 59 20 43
fossiesbailly@orange.fr

ETS MAZZONI

Dennis MAZZONI
435 rue de Wattines
59235 BERSEE
03 20 84 40 32
mazzoni.dennis@gmail.com

Rénovation Habitat

MAREHA

Tous corps d'état
Christophe GUILLEMAIN
123 rue du Mingoval
59235 BERSEE
06 78 51 84 22
contact@mareha.fr



TONY.L RENOV

Rénovation intérieure et
extérieure - métallerie
Tony LOPEZ
11 rue de la Carcasse
59235 BERSEE
06 89 15 12 54
tony59242@gmail.com

ARTEBEN CREATION

Menuiseries - ébénisterie -
plaquiste - cloisons - agencement
Rodrigue BARATTE
312 Rue du Bar
59235 BERSEE
06 50 62 18 81
artebencreation@hotmail.com

Couverture



CJ TOITURE

480 rue du Pavé
59235 BERSEE
06 69 93 79 73
cjtoiture1@gmail.com

REPAR'TOIT

Anthony EMPIS
5 rue de la Carcasse
59235 BERSEE
07 70 24 53 42
empis.anthony@gmail.com

Parcs et Jardins - Elagages

TOM TAILLE ELAGAGE

Thomas GRATEAU
1178 rue de la Cardonnerie
59235 BERSEE
06 86 00 76 42
contact@tomtaille.fr

SARL LES RIBES

Jacques LEVEUGLE
13 rue de la Carcasse
59235 BERSEE
06 87 69 14 35
lesribes@wanadoo.fr

Electricité

ELEC HABITAT

Laurent DECUYPER
719 Grande Rue
59235 BERSEE
03 20 23 00 00
06 87 31 35 49
contact@elec-habitat.fr

Garage

GARAGE BERSEE AUTO

Mélanie et Fabrice ROCH
440 rue du Pavé
59235 BERSEE
03 59 52 74 65
garageberseeauto@gmail.com

Ferronnerie

WAQUIER DANIEL ETS

Daniel WAQUIER
92 rue Nestor Longue Epée
59235 BERSEE
03 20 59 20 57
wauquier@sfr.fr

Ramonage



RAMONAGE 2000

Marcel POULTRINIER
507 rue de Wattines
59235 BERSEE
03 20 84 95 51
ramonage2000@hotmail.com

Dératisation - désinsectisation

NONUISYS

Ludovic MICHEL
03 20 34 53 10
contact@nonuisys.com

TOP NUISIBLES

Marc-Etienne VANHERSECKE
67 Grande Rue
59235 BERSEE
06 95 30 36 62
contact@top-nuisibles.fr

Vente aux Agriculteurs et Particuliers

ETS DUCROQUET NEGOCE

800 rue de la Cardonnerie
59235 BERSEE
07 49 51 42 80
ducroquet@groupeducroquet.fr

Chaudronnerie

SARL LONGUEPE ET CIE

3 rue de la Potence
59235 BERSEE
03 20 84 90 57
etslonguepe@gmail.com

DESBONNET INDUSTRIE

777 rue du Pavé
59235 BERSEE
03 20 59 23 91
sarl.desbonnet@gmail.com

Transports

TRANSPORTS PINGAUD ET FILS

381 rue du Boulenriez
59235 BERSEE
03 20 59 25 24
ypingaud@nordnet.fr

TRANSPORTS EXPRESS DEPINOY

Tomy DEPINOY
590 rue Saint Nicolas
59235 BERSEE
09 87 77 07 17
ted59950@gmail.com

Fabrication de pièces techniques

STRATIFORME

570, rue du Pavé
59235 BERSEE
03 20 84 90 10
direction@stratiforme.com

Menuiseries

JOLY SERVICES

Alexis JOLY
265 rue des 4 Bons Dieux
59235 BERSEE
07 88 59 41 97
contact@joly-services.fr

Impression hydrographique



Ghes COVER

312 rue du Bar
59235 BERSEE
06 32 36 15 55
ghescover@gmail.com

Eleveurs

CHATTERIE DU FIEF DE LA VALE

Elevage de chats Sibériens
155 Rue de la Ricarderie
59235 BERSEE
06 86 81 91 93
fiefdelavale@free.fr

Centre équestre - Pension

ECURIE DES PEUPLIERS

Jean DUCRON
1311 rue de la Maladrerie
59235 BERSEE
06 10 21 58 35
jean.ducronpro@gmail.com

LES ECURIES DU PAVE

Hélène et Lucie DECOCK
59 rue du Pavé
59235 BERSEE
06 88 01 88 29
fermedupave@outlook.fr

Coiffeur

SALON HENRI

Patricia HUMERY
5 rue du Vieux Bourg
59235 BERSEE
03 20 59 65 59

CAPELLE HAIR

Mélanie CAPELLE
147 rue du Nouveau Monde
59235 BERSEE
06 49 30 81 13
melverkin@gmail.com



Coin des Professionnels

Création de bijoux

LYTO

Maud FONTIER
1166 Grande Rue
59235 BERSEE
06 30 82 62 17
contact@lyto-bijoux.com



Services à la personne

AZAE

Ménage et garde d'enfants à domicile
Fabienne MAZON
105 rue Nestor Longue Epée
59235 BERSEE
03 20 34 16 39
fabienne.mazon@azae.com

ANASOPEM

Aide à domicile
Marc TIEDREZ
54 rue Jean Baptiste Collette
59551 ATTICHES
03 20 96 76 64
anasopem@wanadoo.fr



Voyages sur mesure

Caroline FLEURQUIN

585 rue de la Ricarderie
59235 BERSEE
06 29 27 43 99
carofleur.voyages@gmail.com



Cours de yoga

OASIS STUDIO

Hortense MULLIEZ
109 Rue Nestor Longue Epée
59235 BERSEE
06 21 77 81 23
loasis.studioyoga@gmail.com

Esthétiques - Bien être

CELINE.V

Esthéticienne - spa praticienne à domicile
Céline VIAENE
839 rue de la Cardonnerie
59235 BERSEE
06 73 42 52 04
celine.v.esthetique@hotmail.com

Créations couture et retouches

POUDRE DE ROSE

Vanessa HAYS
490 rue Nestor Longue Epée
59235 BERSEE
06 08 14 23 36
contact@poudrederose.fr

Maisons d'hôtes -gîtes

GITE DE LA BRODERIE

Alexandre LAVERZE
356 Rue de la Broderie
59235 BERSEE
07 68 40 93 05
broderie@gite-pevele.fr

GITE EN PEVELE

Grégory PAGES
1201 rue de la Maladrerie
59235 BERSEE
gregorypages@orange.fr

LOGIS DU NOUVEAU MONDE

Maud FONTIER
1166 Grande Rue
59235 BERSEE
06 30 82 62 17
logisdunouveaumonde@gmail.com

Traiteur et Pâtissier

SAVEURS ET CHEF

DJEDDAH Rémy
06 87 59 75 58
saveursetchef@gmail.com

Artisan Pâtissier

AL PAR ALEXIS LEROY

Alexis LEROY
06 38 67 97 17
patisserie.aleroy@gmail.com
Dépôt possible à la boucherie LESTOQUOY

Service d'enquêtes et de renseignements

ADN INVESTIGATION

Alexandre LAVERZE
356 rue de la Broderie
59235 BERSEE
09 74 98 93 19
contact@detective-nord.fr
Sur rdv uniquement



Formation continue adultes

HELIWAY FORMATION

Fabien BOSCHAT
41 rue du Nouveau Monde
59235 BERSEE
06 13 55 78 38
fabien.boschat@heliway-formation.com



Faites confiance aux artisans,
commerçants, sociétés de service, ...
De votre commune !

Numéros Utiles

Numéros d'urgence et utiles	
SAMU	15
URGENCE (Victime ou témoin d'un accident dans un pays européen)	112
GENDARMERIE	17
POMPIERS	18
ENEDIS DEPANNAGE	09 726 750 59
NOREADE DEPANNAGE	03 27 99 80 00
GDF - Dépannage gaz	08 00 47 33 33
Médecins généralistes	
Mr DELSART	03 20 84 97 32
Mme VUYLSTEKER	03 20 59 66 16
Pharmacie	
Mr DUPONT	03 20 34 20 13
Dentiste	
Cabinet LEPAN	03 20 84 94 51 (Réouverture prévue 2 ^{ème} semestre 2023)
Infirmiers	
Cabinet de la MOTTE	03 20 61 15 45 - 06 40 19 53 53
DUBOIS Laurie	06 33 05 48 69
JOVET Dany	03 20 79 29 21 - 06 07 18 61 41
MALKI Fatima	07 84 10 76 54
MAZZONI Cécile	03 20 79 29 21 - 06 27 07 52 80
Kinésithérapeutes	
BOULANGER Coraline	06 76 07 25 95 - 03 20 59 23 78
HERREMAN Hélène	06 10 78 47 55 (Ostéopathe)
HOCQUET Rémy	06 30 46 17 98 (Kinésithérapeute du sport)
MOUCHON Nathalie	03 20 59 64 45
Orthophoniste	
DOUCE Delphine	03 20 59 67 05
Pédicure - Podologue	
WAMBRE Emilie	03 20 84 89 17
Hôpital de Seclin	03 20 62 70 00
S.O.S. Mains-Doigts Clinique Lille Sud	08 26 20 95 75
France Services Pont à Marcq	03 20 84 80 80 franceservices@ville-pontamarcq.fr
Assistante sociale	03 59 73 94 40
Centre des Impôts	5 rue Pierre Legrand, Lille - 03 28 55 15 15
Conciliateur de justice	03 20 16 85 95 Thumeries
Mission Locale de Templeuve-En-Pévèle	03 20 84 28 30
Aide et soins à domicile	
ANASOPEM	03 20 96 76 64
ADMIR	03 20 34 70 12

Gestion des déchets

Problème de collecte : contactez Esterra au 0806 900 116 (appel gratuit depuis un poste fixe du lundi au vendredi de 8h à 19h) ou par mail à informations.particuliers@esterra.net

Problème de bacs de collecte : contactez le 0800 005 783 (appel gratuit)

Demandez votre Pass'déchetteries accès particuliers et accès professionnels <https://pevelecarembault.ecocito.com/Usager/Profil>

Pour toute information contactez la Pévèle Carembault au 03 20 79 20 80 ou dechets@pevelecarembault.fr

Carte d'identité ou passeport

Pour demander une carte nationale d'identité ou un passeport, les documents à fournir dépendent de la situation : majeur ou mineur, première demande ou renouvellement, possession (ou non) d'un passeport. Les délais de fabrication dépendent du lieu et de la période. Il faut d'abord effectuer une pré-demande en ligne. Il faut ensuite se rendre dans une mairie proposant le service pour finaliser votre dossier. Vous pouvez vous rendre dans n'importe quelle mairie, à condition que celle-ci propose ce service. Le lieu de la demande ne dépend pas de votre domicile.

Les mairies apportant ce service à proximité de Bersée sont

Mairie d'Orchies - 40 Place du Gal de Gaulle 59310 ORCHIES
Tél : 03 20 64 68 00

France Services - 77 place Georges Clémenceau 59283
RAIMBEAUCOURT - Tél 03 74 22 00 67

Mairie de Marchiennes 1 Rue de l'Abbaye 59870 MARCHIENNES
Tél : 03 27 94 45 00

Mairie de Cysoing 2 Place de la République 59830 Cysoing
Tél 03 20 79 44 70

D'autres rendez-vous possibles en consultant <https://rendezvousonline.fr/>

Pour plus d'informations <https://www.service-public.fr/particuliers/vosdroits/N19810>



Combien coûte un recrutement ?

Un recrutement coûte entre 3 000 et 10 000 €



Quel est le coût moyen annuel de l'absentéisme ?

Le coût moyen est de 4 059 € par an et par salarié



Quel est l'impact du turnover ?

Coûts directs et indirects conséquents et diminue la performance.

Comment comprendre et fidéliser vos collaborateurs

Nous avons créé un questionnaire d'une quarantaine de questions, 100% anonymes.

→ Mesurer en interne le climat social, le positionnement de l'entreprise (du point de vue des collaborateurs).

Questionnaire anonyme basé sur **5 thématiques**

Performance

Utilité

Reconnaissance

Développement durable

Inclusivité



Faire appel à un organisme extérieur → **Neutralité & crédibilité**

Fabien BOSCHAT
06.13.55.78.38
fabien.boschat@heliway-formation.com

